

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Présidents, Monsieur le secrétaire général, Messieurs les directeurs, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je veux, Monsieur le Ministre, vous adresser un remerciement, celui d'avoir choisi, en ce jour commémoratif de la Journée mondiale du réfugié de mettre en valeur la question essentielle de l'intégration des réfugiés.

Nous le savons bien - le droit d'asile, c'est à la fois une procédure juridique souvent complexe et, lorsque la protection est accordée, une question sociale fondamentale.

Nous savons que même si le désir est là pour beaucoup de réfugiés, le retour est bien souvent impossible, et que la plupart des personnes qui sont ici resteront ici et avec leurs enfants construiront leur avenir au sein de notre nation...

L'intégration c'est à la fois un processus et des politiques destinées à faciliter sa mise en œuvre.

Par ce processus, il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales, et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, de cette complexité.

Sans nier les différences, en sachant les prendre en compte sans les exalter, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent afin, dans l'égalité des droits et obligations, de rendre solidaires l'ensemble des individus qui composent notre société quelles que soient leurs origines.

Nous savons, nous qui sommes sur le terrain, que l'intégration est un processus qui s'inscrit dans la durée. L'intégration est aussi et surtout un regard, une parole publique qui impose en toute circonstance le choix des mots pour la décrire.

L'intégration c'est une langue à apprendre, c'est la recherche d'un travail qui vous rend autonome, c'est l'accès à un logement, c'est la compréhension des valeurs de la société qui vous accueillent.

La promotion sociale des réfugiés, Fatiha Mlati, notre directrice de l'intégration, y travaille avec nos équipes depuis près de dix ans.

Elle en est la cheville ouvrière à France terre d'asile, à travers le développement de nombreux programmes d'accès au logement dont le programme Reloref, à l'emploi, et à l'intégration par la mobilité géographique (Prim).

Pour mener à bien ces projets, nous avons besoin du soutien, indispensable, de votre ministère, comme hier de celui du ministère des affaires sociales.

Je le dis souvent, l'argent de la solidarité nationale ne soutient pas notre organisation, mais les programmes que nous mettons en œuvre avec compétence et engagement, au service des personnes réfugiées que nous accompagnons ; plus de 3 500 réfugiés accompagnés en 2009.

Nous avons pour obsession constante de développer les partenariats privés et publics . C'est ainsi que l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI), la Fédération nationale des

agents immobiliers (Fnaim), mais aussi des organismes collecteurs, des assureurs, Pôle emploi, de nombreuses collectivités territoriales sont nos partenaires.

Les personnes réfugiées qui sont ici et que je vais vous présenter sont les témoins de ces parcours singuliers et de cette volonté commune et partagée de travailler à une société harmonieuse. C'est un panel sans aucune autre prétention que celle de montrer une certaine réussite dans le parcours d'intégration.

Madame S. est reconnue réfugiée depuis 2005. Elle a fui la Russie et plus précisément la Tchétchénie avec son mari et ses trois enfants. Elle habite à Aubervilliers et est employée à domicile en CDI. Monsieur est chauffeur. Deux de ses trois enfants travaillent.

Monsieur T. est arrivé en France en 2007 en provenance du Togo et a très vite obtenu le statut de réfugié. Très rapidement mobilisé dans sa recherche d'emploi, il est aujourd'hui entrepreneur.

Madame A.Z. est arrivée en France en 2008 avec son mari et ses deux enfants dans le cadre de l'opération spéciale d'accueil d'Irakiens en France pour laquelle vos services et en particulier le service asile s'est mobilisé sans compter. Madame travaille aujourd'hui en CDI. Elle est un exemple de volonté car elle a immédiatement accepté, malgré sa formation à bac+4, le principe d'une reconversion professionnelle. Elle est aujourd'hui employée dans l'entreprise ESCADA. Elle vit avec sa famille dans l'Essonne.

Monsieur O., réfugié ivoirien, arrivé en France en 2008, a bénéficié de l'appui de notre plateforme de promotion de l'insertion par la mobilité professionnelle. Il est aujourd'hui installé à Nantes où il vit et travaille. Il vous parlera de son parcours tout à l'heure.

Monsieur Z. vient d'Afghanistan. Il travaillait comme interprète auprès de l'armée française. Nous l'avons retrouvé un jour à Paris. Il est aujourd'hui médiateur interprète dans notre service de protection des jeunes mineurs isolés étrangers à Paris.

Madame B. est arrivée en France en 2006 en provenance de Centrafrique. Elle vit et travaille comme agent de service dans le département de Seine-et-Marne où elle a bénéficié de nos partenariats avec un bailleur privé. Elle échangera avec vous sur son parcours.

Il me reste à vous présenter Madame et Monsieur R. qui eux sont arrivés en France en provenance de Madagascar en 2004. Lors de leur prise en charge dans le dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires que nous gérons, la famille R. a mûri un projet d'accession à la propriété qui est devenu réalité depuis janvier 2009.

Voilà, monsieur le ministre, les parcours singuliers que je vous annonçais en provenance de plusieurs continents et qui, par leur volonté et avec notre aide, ont su se reconstruire.